

BULLETIN D'ADHÉSION

2022 - 2023

INFORMATIONS ————————————————————————————————————	
Prénom(s) de(s) l'enfant(s) :	
PARENT 1	PARENT 2
Nom :	Nom :
BÉNÉVOLAT	
Souhaitez-vous vous impliquer comme bénévole dans l'association	on?
☐ Oui ☐ Non	☐ Oui ☐ Non
Si oui, sur quelles activités ?	Si oui, sur quelles activités ?
Événementiel et/ou communication Fabrication de matériel Travaux - entretien intérieur/extérieur Animation d'atelier (cognitif, musical, sportif, manuel) Autre:	Événementiel et/ou communication Fabrication de matériel Travaux - entretien intérieur/extérieur Animation d'atelier (cognitif, musical, sportif, manuel) Autre :
ADHÉSION	
L'adhésion à l' Association Montessori en Garonne est nominative (parent 1 par défaut). Les deux parents peuvent aussi adhérer à l'association :	
☐ COTISATION ANNUELLE INDIVIDUELLE PARENT 1 (15€)	
☐ COTISATIONS ANNUELLES PARENT 1 & PARENT 2 (30€)	
Adhésion nominative donnant droit à une voix à l'assemblée générale. Cotisation valable du 1er juillet 2022 au 30 juin 2023. Les cotisations perçues après le 15 mars 2023 sont valables jusqu'au 30 juin 2024	
Date :	Date :
Signature	Signature



